



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Fermeture de classes

Question écrite n° 50066

### Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression de quarante postes d'enseignants, en maternelle et élémentaire, à la rentrée prochaine dans son département de la Loire. La Loire est, en effet, un des départements les plus touchés par la fermeture de classes, surtout en milieu rural. Dans sa circonscription, plusieurs classes sont ainsi menacées de fermeture. Dans certains cas, la fermeture de classe aurait pour effet d'augmenter considérablement l'effectif moyen par classe qui atteindrait trente-cinq élèves. Un chiffre bien supérieur au seuil de vingt-cinq qui devrait ne pas être dépassé, si l'on veut que les enseignants effectuent leur mission dans de bonnes conditions. Pour les élus des petites communes rurales, il est incompréhensible de fermer des classes pour deux ou trois élèves qui font défaut, alors que d'importants efforts financiers ont été consentis par les collectivités pour accueillir les enfants dans des conditions optimales et leur offrir les infrastructures nécessaires à leur vie quotidienne et dont bénéficie toute l'activité locale. Il lui demande, en conséquence, quelles dispositions il compte prendre pour qu'à la rentrée prochaine la carte scolaire soit révisée, afin d'assurer à tous, élèves comme enseignants, des conditions de travail favorables à la réussite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Chossy Jean-François](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50066

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1599